

**CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS AUX INSTITUTS RÉGIONAUX
D'ADMINISTRATION**

Session 2018

Épreuves écrites du mardi 19 février 2019

PREMIÈRE ÉPREUVE

Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) permettant d'évaluer l'ouverture au monde des candidats, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

(Durée : 4 heures – coefficient : 4)

Le statut général de la fonction publique est-il adapté à l'exigence de performance du service public ?

N.B. – Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

Les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées.